

# Conférence de presse au palais présidentiel en Égypte

Abdel Fattah AL-SISSI (traduction)

En premier lieu, je voudrais souhaiter la bienvenue à Monsieur le Président MACRON, et la délégation officielle qui l'accompagne et les chers hôtes de l'Égypte, lors de sa première visite en tant que président de la République française, et cela à la lumière des liens d'amitié et de partenariat stratégiques entre l'Égypte et la France. C'est un lien d'amitié qui est fondé sur une longue histoire d'intérêts communs et des synergies humaines et d'oscillations entre les deux peuples il y a des siècles, ce qui a renforcé ce que les pays ont témoigné des relations au cours des dernières années de coopération continue dans tous les domaines politiques, militaires, sécuritaires, économiques et culturels et le haut niveau de coordination vis-à-vis des différentes causes régionales et internationales. J'ai passé en revue avec Monsieur le Président MACRON les différents aspects de coopération bilatérale. De même, nous avons témoigné ensemble les procédures protocolaires de la signature d'un nombre d'accords et de mémos d'entente pour la coopération dans différents domaines tels que le transport, la santé, la culture, l'enseignement, les communications, les jeunes, le commerce international et l'énergie. Outre des mémos d'entente pour fonder un partenariat stratégique avec l'Agence française pour le développement, au cours de 2019 jusqu'à 2023, d'un montant d'un milliard d'euros, notre relation a représenté aujourd'hui une opportunité importante pour passer en revue les démarches les plus importantes pour l'exécution du programme de réformes économiques et sociales exécutés par l'Égypte dès 2016 visant à remédier les déséquilibres structurels dont souffrait l'économie égyptienne il y a quelques décennies. C'est un programme dont ont fait l'éloge les différentes institutions de financement internationales. Nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de donner un momentum à la coopération dans les différents domaines économiques et l'augmentation du volume d'échanges commerciaux et les investissements pour refléter le poids et les liens stratégiques et politiques entre l'Égypte et la France. Dans cet élan, j'ai mis l'accent pour Monsieur le Président que l'Égypte accueille les (-Inaudible -00:02:27) égyptiennes et leur participation aux projets nationaux géants et pour profiter des opportunités prometteuses dans les différents secteurs de l'économie égyptienne. Outre le fait que je tiens personnellement à l'appui et la promotion de l'investissement étranger en Égypte d'une façon générale et des (-Inaudible -00:02:44) françaises d'une façon spéciale aussi, j'ai attiré l'attention à ce que le forum des affaires entre les chefs de sociétés de secteur publics à la fin de cette soirée, cela va aboutir à des résultats positifs qui contribuent aux intérêts communs entre nos deux pays. Aussi, nous avons discuté les moyens de renforcer la coopération culturelle et d'enseignement entre l'Égypte et la France à l'occasion de la célébration de l'an 2019 en tant qu'année culturelle franco-égyptienne, et aussi vu l'impact culturel des patrimoines des deux pays et leur impact sur la vie culturelle et sociale des peuples français et égyptien. L'élite égyptienne parmi les actuels a été inspirée par les chefs-d'œuvre de l'époque de la Renaissance française, de même le peuple français et Monsieur le Président MACRON sont amateurs et ont de la passion vis-à-vis de la civilisation égyptienne, et ici, nous pouvons oublier la contribution des savants français pour décrypter les secrets de la civilisation pharaonique, mais Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos entretiens aujourd'hui ont témoigné d'une entente, d'une convergence en ce qui concerne les visions pour continuer à lutter contre le terrorisme, (-Inaudible -00:04:00), la sécurité des deux pays et leurs intérêts s'ils représentent une menace directe à nos efforts pour réaliser les exigences du développement durable et le défi pour réaliser la prospérité de nos peuples. Nos entretiens ont abordé un dialogue positif sur les droits de l'Homme dans nos deux pays, le Moyen-Orient et le continent européen parce qu'on a mis l'accent sur l'intérêt qu'accorde l'Égypte à ces principes et valeurs au niveau mondial, étant donné un composant essentiel de tous les efforts déployés afin que le peuple de l'Égypte vise et fasse des progrès vers le progrès et la prospérité. Toutes les institutions de la société égyptienne, exécutives, législatives, judiciaires et civiles, coordonnent leurs efforts pour faire évoluer le système des droits de l'Homme du fait d'une compréhension approfondie des facteurs de l'histoire, la civilisation et le patrimoine qui dirigent l'évolution de la société conformément au degré des composants essentiels qui va de pair avec ses aspirations historiques. Ici, nous devons traiter avec les causes des droits de l'Homme, à travers leur concept exhaustif parce que tous les droits sont chevauchés et ne peuvent pas être séparés : le droit à la vie, le droit à la sécurité de même que la liberté d'expression et le développement, et aussi avoir accès à la nourriture, les services de santé, l'enseignement et un habitat décent. Ce sont des droits auxquels l'Égypte accorde une grande priorité du fait de sa responsabilité vis-à-vis de ses citoyens et s'engageant aux clauses des articles de la Constitution qui sont considérés comme un fondement pour la protection des droits de l'Homme. Le peuple égyptien a le droit d'évaluer le degré des droits politiques, économiques et sociaux. Il est à mentionner de même, à cet égard, de mettre l'accent sur la nécessité que les défis auxquels nous faisons face soit dans la région ou en Europe, le fait du terrorisme et le taux haut des crimes liés à la discrimination et la xénophobie. Nous devons tenir à poursuivre (-Inaudible -00:06:13) la

protection et le progrès à nos citoyens, aussi nous avons passé en revue les situations régionales (–00:06:19) d'intérêt commun notamment en Libye et en Syrie, la cause palestinienne et le Sahel. De même, l'immigration clandestine, outre les relations entre l'Égypte et l'Union européenne, et les priorités de la présidence égyptienne de l'Union africaine au cours de cette année courante, et les occasions pour entamer une coopération à trois entre l'Égypte et la France pour promouvoir les efforts du développement dans le continent africain. J'ai, de ma part, mis l'accent sur le fait que l'Égypte appuie les efforts politiques visant à résoudre les conflits régionaux, maintenir l'État national et leur intégrité territoriale et empêcher son démorcellement ou permettre à des forces extérieures de continuer à déstabiliser la sécurité de la région pour réaliser quelques objectifs idéologiques ou leurs intérêts. Monsieur le Président, je vous souhaite la bienvenue une autre fois, de nouveau, en Égypte, et nous exprimons toute notre estime à l'appui présenté par l'Égypte et l'évolution accélérée et fructueuse que témoignent nos relations bilatérales dans tous les domaines. Je vous remercie, et maintenant permettez-moi, Monsieur le Président, de vous donner la parole. Monsieur, la parole est à vous.

Emmanuel MACRON

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Merci pour votre accueil et votre hospitalité à mon égard, celui de mon épouse et de toute la délégation qui m'accompagne. J'avais reçu à Paris le président SISSI à l'automne 2017, et nous étions convenus de nous revoir au Caire, et entre ces deux rencontres, nous avons multipliés les échanges téléphoniques afin d'évoquer beaucoup de situations, et j'y reviendrai, de la région, comme la relation bilatérale. Ce déplacement en Égypte est pour moi très important. Il est l'occasion en effet de renforcer le lien avec un partenaire essentiel pour toute la région, un partenaire avec lequel nous avons une histoire forte, une estime réciproque, avec lequel nous souhaitons faire davantage. Avec le président SISSI, nous venons d'avoir de longs échanges et des discussions approfondies à la fois sur les crises régionales et la situation bilatérale, et je crois pouvoir dire que sur nombre de ces sujets, nous avons des convergences de vues. Sur les sujets régionaux, nous travaillons depuis plusieurs mois ensemble sur la situation en Libye, qui est un enjeu de stabilité majeur pour nos deux pays. Le dialogue étroit et confiant que nous entretenons depuis plusieurs mois sur cette crise nous a permis de converger, et surtout d'agir de concert sur le terrain. Je crois pouvoir dire que nous avons deux objectifs. Le premier, c'est la lutte contre le terrorisme, et le soutien à tous les acteurs libyens qui luttent efficacement contre le terrorisme dans leur pays, et le second, c'est la réconciliation nationale qui seule permettra d'assurer la stabilité nécessaire. À cet égard, nous nous étions concertés avant que la France ne prenne plusieurs initiatives, dès, d'ailleurs, juillet 2017 avec la conférence de La Celle Saint-Cloud. Nous avons constamment échangé lorsque la France a réuni l'ensemble des parties prenantes au printemps 2018 à Paris, et je crois pouvoir dire que, par notre travail, nous avons réussi à consolider un début de réconciliation sur le territoire et nous veillerons à ce que les prochaines semaines et les prochains mois permettent d'avancer dans ce sens. Évidemment, notre travail se fait très étroitement avec le représentant spécial des Nations-Unies, Monsieur SALAMEH. Nous travaillons également étroitement pour coordonner nos actions en réponse au conflit syrien. La France et l'Égypte font en effet toutes deux parties du Small Group qui rassemble 7 pays autour de l'objectif de trouver une solution politique durable. Et je dois dire que sur ce sujet, là aussi, nos convergences sont fortes et nous l'avons réaffirmé ensemble ce matin, qui consiste évidemment en Syrie non seulement à lutter contre le terrorisme islamiste mais à nous assurer qu'une solution politique inclusive sera établie sur le territoire. C'est conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité, ce que nous souhaitons mettre en œuvre avec tous nos partenaires. Ce travail se poursuivra, le format que nous avons décidé a montré déjà sa force et nous continuerons les discussions dans les prochaines semaines à la fois avec les Nations-Unies et les puissances de la région pour obtenir, justement, les évolutions constitutionnelles et politiques qui seules seront en mesure d'assurer la stabilité de la Syrie. Nous avons convenu que dans le contexte actuel, et alors que le régime syrien n'a donné aucune indication de vouloir engager une discussion politique, la perspective de normalisation ou de banalisation de la situation serait irresponsable. Notre position est bien de continuer à œuvrer conformément justement à ce qui a été acté aux Nations-Unies dans un processus de transition constitutionnelle et politique.

Nous avons également échangé sur la relance du processus de paix entre Israël et les Palestiniens. L'impasse actuelle est très clairement une préoccupation pour nous et je veux ici saluer l'engagement du président SISSI dans le dialogue et la politique que nous voulons conduire. Là aussi, nous sommes l'un et l'autre convaincus, et nous aurons l'occasion de porter, de travailler ensemble sur des initiatives multiples dans les prochains mois, mais nous sommes convaincus que la solution, celle d'ailleurs que nous portons depuis plusieurs décennies de manière constante, n'est possible que si la discussion se rétablit sur le terrain. Et je veux saluer votre engagement dans le processus de réconciliation intra-palestinien.

Nous avons également évoqué l'Afrique qui sera un sujet important dans notre agenda politique commun des prochains mois, surtout alors que dans quelques jours le président SISSI s'apprête à prendre la présidence de l'Union Africaine. Nos deux pays ont une même vocation africaine et nous allons travailler ensemble par exemple sur les questions d'opérations africaines de maintien de la paix, et j'ai rappelé au président combien l'année passée la France n'avait cessé d'agir avec et aux côtés de l'Union Africaine sur nombre de crises du continent.

Rien sûr, au-delà de ces sujets, la relation bilatérale a structuré nos échanges, relations bilatérales dont

bien sûr, au-delà de ces sujets, la relation bilatérale a structuré nos échanges, relations bilatérales dont aujourd'hui l'une des priorités est la lutte contre le terrorisme et la volonté d'assurer la sécurité et la stabilité en particulier sur le sol égyptien. L'Egypte comme la France, j'espère que vous entendez, ça grésille, l'Egypte comme la France, ont été sévèrement touchées ces dernières années par le fléau terroriste. J'ai entendu que vous n'entendiez rien. J'ai arrêté.

Abdel Fattah AL-SISSI

(arabe non-traduit)

Emmanuel MACRON

Est-ce que vous m'entendez ? Là c'est bon ? Très bien. Donc, j'étais en train d'évoquer, au-delà des sujets régionaux, les échanges bilatéraux que nous avons pu avoir : au premier chef, le sujet de la lutte contre le terrorisme et de la sécurité. En effet deux pays ont été confrontés au terrorisme et au fléau de ce terrorisme islamiste. Et j'ai indiqué très clairement au président SISSI que pour la France, la sécurité et la prospérité de l'Egypte sont de la plus haute importance stratégique, et nous avons acté une nouvelle étape dans notre coopération sur ce sujet qui est absolument essentielle. C'est la base du partenariat stratégique et c'est la base de ce que nous conduisons ensemble. A ce titre, l'Egypte est véritablement une puissance régionale dont la stabilité est essentielle à nos yeux : essentielle pour l'Égypte même et ses 100 millions d'habitants, essentielle pour toute la région et essentielle pour nous-mêmes. Et la lutte que vous menez sur ce point, Monsieur le président, comme vous le savez, est extrêmement importante à nos yeux.

J'ai également fait part au président SISSI de ma ferme conviction, il l'a évoqué, que la stabilité et la paix durable vont de pair avec le respect des libertés de chacun, de la dignité de chacun et d'un Etat de droit. Et la recherche de stabilité, de sécurité qui nous anime dans le cadre de notre partenariat, que nous avons évoqué en octobre 2017 ensemble, ne saurait être dissociée de la question des droits de l'homme. A l'inverse, une société civile dynamique, active, inclusive reste le meilleur rempart contre l'extrémisme et une condition même de la stabilité du pays. En ce sens, j'ai rappelé au président SISSI, dans la confiance est dans la franchise qui caractérise nos relations, la portée des actes qu'il pourrait prendre s'agissant, par exemple, de l'action des organisations non gouvernementales en Egypte, dont les assouplissements législatifs qui allaient être introduits pour rendre la loi sur les ONG plus équilibrée, ou qu'il s'agisse de cas individuels ou des sites Internet bloqués. A cet égard, nous avons échangé longuement, et j'ai pu remettre au président SISSI également une liste sur les sujets qui nous paraissent les plus évidents, et en tout cas les plus importants. J'ai souhaité, au-delà de ce point, que nous instaurions un dialogue sur ces questions et informé le président SISSI que je rencontrerai demain des représentants de la société civile. Pour moi, cet échange s'inscrit dans cette volonté, ce partenariat, d'une stabilité et d'une réussite de l'Egypte, et c'est bien ainsi que je l'entends.

Le président Sissi m'a informé de ses ambitieuses réformes sur le plan économique, menées avec courage, et dont les premiers résultats ont été salués. Alors que l'Egypte renoue avec la croissance, j'ai réitéré au président SISSI la volonté de la France d'accompagner la réussite de ces réformes, et pour les soutenir de mobiliser des financements. En particulier dans les quatre années qui viennent, un milliard d'euros de financements nouveaux, notamment via l'Agence française de développement, seront effectués. Et sur ce point, les accords précédemment signés ont montré à la fois la variété et la force de cet engagement. Je souhaite aussi que les entreprises françaises puissent apporter leur contribution et prendre part au développement de l'Egypte. Je l'ai évoqué, avec 100 millions d'habitants et qui croît de 2 millions et demi d'habitants par an, l'Egypte a des défis en matière d'éducation, de santé, d'emploi qui nécessitent des partenariats industriels et des investissements. Mon message aux entreprises est simple, et nous aurons l'occasion de le rappeler en fin de journée : l'Egypte se transforme, l'Egypte se modernise, l'Egypte se développe et nos entreprises doivent saisir ces opportunités nombreuses qui se présentent dans l'ensemble de ces sujets. A ce titre nous aurons, au-delà des accords signés, des accords importants entre RATP Dev et le métro du Caire, auxquels nous tenons beaucoup et dont nous avons parlé avec le président SISSI. Nous avons clarifié beaucoup de sujets d'entreprises françaises qui sont d'ores et déjà engagées. Je remercie le président pour son action et nous avons souhaité pouvoir aller plus loin dans le partenariat.

D'une part nous avons bousculé l'agenda officiel et nous irons ensemble pour voir le projet de nouvelle capitale, qui doit être tout à la fois l'occasion d'un vrai partenariat économique et d'infrastructures, de développer les compétences françaises en matière de ville intelligente, mais qui doit aussi nous permettre de développer nos partenariats culturels. D'autre part, nous allons ouvrir ensemble la perspective d'une nouvelle coopération industrielle en matière automobile pour lancer des projets de voitures électriques sur lesquelles le président SISSI souhaite profondément s'engager, et où la France souhaite participer à ses côtés, à cette ambition industrielle, et donc, nous allons, dans les prochaines semaines, travailler à la mise en place de ce projet d'une capacité de production sur le sol égyptien. Troisième point : c'est en matière d'infrastructures régionales, ferroviaires et routières. Nous souhaitons travailler ensemble, là aussi, pour accompagner l'Egypte dans sa volonté, non seulement nationale mais régionale, de poursuivre des projets ambitieux d'infrastructures. Au-delà de ces points, en matière de santé, en matière de culture, d'éducation, nous avons beaucoup échangé

également sur les sujets de développement et de coopération que nous souhaitons mettre en place. Nous avons signé un partenariat important en matière académique, en particulier pour former les cadres de la nation, en Egypte. Nous avons une université partenariale. Nous souhaitons développer fortement ce partenariat éducatif, donnant beaucoup plus de force et d'ampleur à cet établissement franco-égyptien. Il est attractif et reconnu, mais nous devons en multiplier. C'est pourquoi l'université française d'Egypte a vocation à croître fortement dans les prochaines années, et doit trouver des perspectives dans la nouvelle capitale. C'est aussi pour cela que nous avons souhaité nous engager plus fortement dans l'enseignement du Français en Egypte, à travers notre réseau éducatif, et je remercie le président SISSY également, pour son engagement en faveur de l'enseignement du Français dans l'éducation égyptienne, qu'il s'agisse de son enseignement dans le cadre des langues secondaires ou des classes bi-langues. Ce partenariat éducatif, c'est aussi celui, avec la forte augmentation des bourses que nous avons décidée, qui permet la mobilité d'étudiants entre nos deux pays. Ces partenariats éducatifs, académiques, scientifiques, nous continuerons à les déployer, s'accompagne aussi d'une volonté d'aller beaucoup plus loin en matière culturelle. Sur le plan culturel, nous avons une histoire. Nous étions hier avec notre ministre à Abou Simbel, qui symbolise en quelque sorte cette alliance forte entre nos deux pays, et l'engagement de nos experts, de nos passionnés. Nous souhaitons l'un et l'autre poursuivre ce travail, d'une part, à travers la consolidation de la présence française sur le plan archéologique et scientifique et des échanges entre nos deux pays, d'autre part, à travers la coopération scientifique, muséographique entre nos deux pays et la volonté d'échanger en matière d'égyptologie, d'art islamique et au-delà, en participant pleinement, et nous sommes organisés pour ce faire au, déploiement des deux grands projets de musée que porte votre pays, mais également à travers la présence et le partenariat que nous souhaitons développer dans le cadre de la Cité des arts et de la culture de la nouvelle capitale. Tous ces projets montrent combien à nos yeux le développement, la stabilité et la réussite de l'Egypte contemporaine nous importent. Elles nous importent, compte tenu de notre histoire et de ce qui nous lie, elles nous importent, compte tenu de sa force démocratique, démographique et de son rôle militaire dans la région, et elles nous importent, compte tenu de la place que l'Egypte a précisément dans la région, au sein de l'Union africaine, dans quelques semaines et par son rôle sur les sujets du Proche et Moyen-Orient.

Merci encore Monsieur le Président pour votre accueil et l'agenda que nous avons ainsi défini ensemble.

Intervenant non identifié

[Discours traduit de l'arabe]

Merci Monsieur le président et permettez-moi de donner l'occasion à deux questions de chaque parti.

Je remercie Monsieur le président Abdel Fattah AL-SISSI et je souhaite la bienvenue à Monsieur le président français. Monsieur le président, le peuple égyptien n'était pas le seul et le peuple français n'était pas le seul, mais je crois que le monde entier a suivi en toute admiration votre image hier, lorsque vous avez regardé, admiré le temple d'Abou Simbel. Cet instant reflète votre estime à cette nation égyptienne du point de vue civilisation, histoire, peuple et fait acquis. Nous savons cela, parce que le peuple égyptien estime avec la même appréciation la nation française, du point de vue civilisation et histoire, de même que le peuple. Mais permettez-moi, Monsieur le président, l'année dernière, lorsque Monsieur le président Abdel Fattah AL-SISSI était en visite en France, il y avait la conférence commune. Vous avez dit de manière claire que vous refusiez d'intervenir, vous refusez que n'importe quel Etat intervienne dans les affaires intérieures d'autrui. Vous avez déclaré de même en toute clarté, que vous ne deviez pas donner de leçons aux Egyptiens pour leur dire ce qu'ils doivent faire, parce que les Egyptiens savent très bien ce qu'ils doivent faire. Hier, il y a quelques heures, nous avons tous regardé les déclarations que vous avez cités et qui ont été diffusées par quelques agences de presse et quelques sites. Je voudrais poser la question concernant la déclaration mais déjà, ce que vous avez dit maintenant sur le dossier des droits de l'homme a mis l'accent sur le fait que les déclarations sont minutieuses à 100%. Maintenant, la question : qu'est-ce qui a changé au cours de cette année chez vous, pour que votre conviction change et pourquoi vous faites marche arrière sur ce que vous avez déjà cité ? Est-ce que nous faisons face à une nouvelle politique, qui sera adoptée par la France dans la région ? J'espère avoir une précision. Merci et vous êtes toujours le bienvenu en Egypte.

Emmanuel MACRON

Merci beaucoup. Merci pour votre question, Monsieur, et vous avez raison de rappeler le lien historique, le respect réciproque entre nos deux pays et la considération que nous avons l'un pour l'autre. La politique de la France n'a en rien changé et je vais vous expliquer en quoi. Je crois très profondément dans le principe de la souveraineté populaire. C'est au peuple d'un pays de décider de l'avenir de ce pays et c'est pour cela que depuis que je suis président de la République, la France ne suit pas des politiques qui consistent à expliquer par un interventionnisme excessif à tel ou tel peuple quel doit être son avenir. C'est de veiller à ce que les réconciliations se fassent. C'est de veiller à ce que le peuple puisse parfois s'exprimer, lorsque le loisir ne lui en est pas donné c'est tout le travail que nous menons en Syrie, mais ce n'est en aucun cas de vouloir bousculer tel ou tel gouvernement ou dicter depuis l'extérieur quel devrait être le cours des choses. Ce principe est là, il

est au cœur de la politique internationale que je poursuis. La deuxième chose, lorsque je regarde notre amie qu'est l'Egypte, c'est la volonté de stabilité. Je l'ai dit : c'est ce qui m'a conduit en octobre 2017 à demander à ce qu'il y ait une forme de patience, en tout cas, qu'on considère les difficultés auxquelles était confronté le président SISSI. La stabilité d'un pays comme l'Egypte, en effet, exigeait que face à des intrusions des déstabilisations, des mouvements de tel ou tel, au nom d'une religion, en la déformant, au nom d'intérêts autres, le gouvernement puisse être déstabilisé, impliquait une réponse. Et je réaffirme ici très clairement cette nécessité. Mais nous avons aussi des valeurs, elles sont universelles, ce ne sont pas que les valeurs de la France et nous avons des exigences pour nous-mêmes. Réciproquement, les droits de l'homme en font partie et on peut se dire les choses de manière très franche. Et nous pouvons les affirmer, et c'est aujourd'hui ce que j'ai décidé de faire et ce que j'ai fait avec le président SISSI, sans revenir pour autant sur les principes que j'ai édictés, sans considérer qu'on vient ni donner des leçons, ni déstabiliser. Pourquoi ? En octobre 2017, nous avons longuement échangé en aparté avec le président SISSI, et je lui ai remis une liste. Les choses n'ont pas été dans la bonne direction, depuis octobre 2017. Il y a eu des blogueurs, des journalistes, des activistes qui, depuis, ont été emprisonnés. C'est une réalité et je ne peux pas faire, compte tenu du respect que j'ai pour l'Egypte, comme si rien ne s'était passé. Dans ce contexte, je considère qu'avoir un dialogue exigeant sur les droits de l'homme est totalement cohérent avec l'objectif qui est le nôtre et ce dialogue d'amitié et de respect. D'abord parce que l'image internationale de l'Egypte peut s'en trouver abîmée. Il faut être lucide, vous avez commenté la presse du jour, imaginez donc que vous voyez la presse de tous les jours. Lorsque des présentateurs, des blogueurs sont emprisonnés, ce n'est pas bon pour l'image d'un pays qui m'est cher et qui m'étonne. Et comme je suis attaché à la réussite de l'Egypte dans le contexte contemporain, je pense qu'il est bon d'apporter une réponse à ce point. La deuxième chose, c'est que la réussite à laquelle croit beaucoup le président SISSI, de l'Egypte, passe par la réussite du monde économique, intellectuel, académique, la capacité à attirer les meilleurs esprits et à les garder. Les meilleurs esprits ont besoin de liberté. Les meilleurs esprits ont besoin de liberté, de pouvoir s'exprimer, ils ont besoin de controverse, ils ont besoin de pouvoir dire, faire. Et donc je pense que l'Egypte éclairée, et ce que porte votre président, votre pays, a besoin de cette liberté. Enfin, parce que je pense que la véritable stabilité passe par cette vitalité de la société civile. Et autant je respecte profondément toutes les décisions qui sont liées à la stabilité de l'Egypte, à la volonté portée par le président à la fois de ne pas être déstabilisé, de pouvoir développer le tourisme et l'économie, et j'accompagnerai de toutes mes forces l'Egypte sur ce chemin, le président le sait, c'est le sens de nos échanges et ce que nous allons faire, autant sur certains cas particuliers, il m'est apparu qu'il n'y avait pas de risque de déstabilisation. Et c'est l'objet des échanges que nous avons et de la liste que j'ai pu donner au président. C'est aussi tout le sens de la réforme qui peut être portée par le président. Voilà donc je pense que les discussions que nous avons, l'expression que je peux avoir là, elle est respectueuse de la souveraineté de l'Egypte. Elle est à la hauteur de la considération qui est la nôtre. Deux grandes nations qui, dont la vocation est d'éclairer le monde. Et elle passe par un dialogue qui se poursuit, parce que, sur certains cas particuliers, le président SISSI sera peut-être pas d'accord, me dira la réalité de fait que je ne connais peut-être pas ; sur d'autres, je sais aussi qu'il sera en capacité de faire évoluer les choses. Mais je pense que c'est important, et je ne serais pas un ami sincère de l'Egypte d'aujourd'hui, si je ne disais pas le fond de ma pensée, étant pleinement conscient de toutes les différences, de tout ce qui fait l'Egypte d'aujourd'hui et de tous ses défis. Je ne mésestime rien des défis sécuritaires auxquels le président SISSI a à faire face. Je ne mésestime rien de toutes les difficultés de rebâtir un Etat, de développer une économie de tourisme, rien. Et donc je ne fais aucun raccourci et je ne donne aucune leçon. Je vois aussi tous les efforts qui sont faits pour que toutes les religions soient reconnues, que la liberté de culte soit pleinement reconnue, la liberté de croire comme de ne pas croire, et je les salue, et je les accompagne. C'est une des raisons pour lesquelles je veux aussi voir la nouvelle capitale où, il y a quelques jours, le président a inauguré l'église et la mosquée. Mais je sais tout cela, je sais aussi ce que je lis comme vous et entends. C'est pourquoi nous avons ce dialogue. C'est pourquoi je me suis ainsi exprimé.

Jean-Rémi BAUDOT

Bonjour Messieurs les Présidents, Jean-Rémi BAUDOT pour Europe 1 à Paris. Vous m'entendez ? On vient de parler des sujets des libertés civiles. Vous vouliez des assurances de votre homologue sur les droits de l'homme. Qu'avez-vous concrètement obtenu par rapport à cette liste dont vous parlez ? Est-ce que des noms ont été cités, avec quelle avancée ? Et Monsieur AL-SISSI, le président MACRON s'inquiétait hier justement de l'arrestation, il l'a refait aujourd'hui, les ONG dénoncent une situation alarmante.

Abdel Fattah AL-SISSI (traduction de l'arabe)

Je vous entends bien, je vous entends bien, je vous entends bien. Permettez-moi, permettez-moi de remercier Monsieur le président pour l'intérêt qu'il accorde à la stabilité et la sécurité de l'Egypte et son progrès. Et c'est normal pour la France, vu ses liens historiques avec l'Egypte, et cela de même est apprécié en la personne de Monsieur le président. Mais je voudrais vous ajouter une dimension dont nous parlons toujours ici en Egypte sur les droits de l'homme. Nous devons reconnaître et parler clairement : nous ne sommes pas comme l'Europe, nous ne sommes pas comme les Etats-Unis, nous sommes une région qui a des spécificités et sa nature spéciale. Et à propos, la pluralité entre les pays et les différences entre les pays, c'est normal. Il n'y a pas un Etat dans le monde où, on ne peut pas, on ne peut pas avoir le monde qui a la même méthodologie, et on dit que ça c'est la méthodologie idéale. On ne peut pas dire cela mais on peut dire que la diversité humaine qui se

que ça c'est la technologie passer on ne peut pas dire cela mais on peut dire que la situation normale que se trouve partout dans le monde, c'est normal et va persister. Et je crois que la tentative de changer cela (...). Mais ça c'est un point. L'autre point, il est juste lorsque nous abordons les questions en Egypte, Monsieur le Président a abordé le nombre de la population de l'Egypte, de 100 millions de personnes, leur stabilité et leur sécurité est très importante. Et est-ce que le volume des libertés qui leur sont disponibles et combien la liberté d'expression est disponible, oui ou pas, la liberté justiciable et disponible oui ou pas, je mets l'accent sur cela pour rassurer celui qui a posé la question concernant les libertés et les droits de l'homme en Egypte. Mais n'oubliez pas que nous parlons d'une région perturbée, il me semble une partie de cette région. Il y a un grand projet qui aurait dû avoir lieu dans cette région, et l'Egypte, l'Egypte... ce projet n'a pas réalisé le succès en Egypte qui est l'établissement d'un Etat religieux en Egypte au vrai sens du mot, comportant tous les défis pour la région et même pour le peuple de l'Egypte qui a refusé cela. Ça c'est un autre point que je voudrais ajouter. Mais je voudrais dire que, venez parlons du volume des efforts qui ont été déployés par l'Etat égyptien et par le président Sissi dans le cadre des droits de l'homme comme l'ONU même voit. Lorsque je vous parle et je vous dis que j'avais 250 000 familles qui vivaient d'une manière inhumaine du tout, du tout. Ils vivaient, parce que c'est, je ne dois pas blesser nos citoyens, mais justement ils étaient dans des conditions qui ne sont pas décentes du tout. Lorsque l'Etat égyptien leur offre et l'Etat égyptien qui a des conditions économiques difficiles, qui fait face, fait la guerre contre le terrorisme il y a cinq années, en prenant en considération le coût sécuritaire, économique ou matériel, qu'elle offre 250 000 habitats, logements meublés, c'est pour que nous disions que ces citoyens, pourra dire à ces citoyens que l'Etat prenne en considération, il ne va pas te laisser vivre dans la rue, ta famille et toi. Et parce que, parmi les raisons et les causes de l'extrémisme, nous pouvons les multiplier si on laisse ces citoyens sans abri ou sans vie décente. Ça c'est un point. Lorsque je vous dis que j'ai des listes d'attentes concernant les personnes malades en Egypte, et l'Egypte pouvait remédier juste 10 000 personnes par an et consacrer des ressources à cet égard, lorsque l'Egypte vient au cours des derniers 8 mois de traiter 10 000 personnes, patients chaque mois, c'est-à-dire 120 000 cas d'attente pour recevoir le traitement, des traitements, des tumeurs, chirurgie, grande chirurgie. Est-ce que cela, lorsque je fais cela pour 120 000 personnes, pour rendre sa famille satisfaite, est-ce qu'ainsi l'Egypte n'a pas pris en considération les droits de l'homme, d'une autre vision différente à celle dont vous parlez tout en l'estimant ? Mais, et celle des blogueurs aussi. Mais l'Egypte ne va pas vivre à travers les blogueurs, et je vous dis cela tout clairement. L'Egypte, et à travers le travail et la persévérance, elle va vivre. Nous faisons une réforme économique, une réforme sociale, une réforme politique et une réforme religieuse. Je veux vous dire que, est-ce qu'il y avait quelqu'un qui pourrait, qui pouvait parler des liens entre les Egyptiens l'un et l'autre ? Aujourd'hui, en Egypte, si on dit un Egyptien chrétien ou un Egyptien musulman, c'est considéré comme une offense, c'est inacceptable chez nous. C'est Egyptien seulement, qui a tous les droits de la citoyenneté, même si ceux qui ne croient pas sont pris en considération. Ce sont des pratiques exécutées en fait pour que l'Egypte, qu'on ait accès à la citoyenneté et à la fraternité entre les gens. Je veux vous dire en Egypte que à chaque, chaque année nous avons un million de gradués, de diplômés. Vous m'avez dit eh bien vous voulez le droit des blogueurs. Moi je vous pose la question : comment je vais avoir accès, trouver du boulot pour tout ceci ? Un million de gradués, de diplômés chaque année. Qu'est-ce que je peux faire ? Je suis prêt à prêter, prêter aux auditions, entendre vos conseils mais dites-moi qu'est-ce que je peux faire ? Je peux apporter l'argent pour les un million qui sont gradués chaque année et les 2 000, et les 2 millions et demi qui sont accueillis chaque année et qui veulent avoir accès à un enseignement, avoir accès à la nourriture, aux soins médicaux.

Dites-moi, qu'est-ce que je peux faire ? Comment peut-on, nous, résoudre tout ? C'est toutes ces questions. Je regrette que les blogueurs parlent un autre langage complètement différent de ce que nous vivons. Je parle en toute franchise, nous n'avons pas quelque chose à cacher, pas du tout et nous ne craignons rien. Nos dirigeants, notre pays, à travers l'honnêteté et la dignité, pour avoir accès à une société qui va de pair avec l'Egypte, qui a une longue histoire de 5 000 ans. Lorsque je fais un programme qui est le plus grand au niveau mondial, pour le traitement de l'hépatite C en Egypte, il y avait des millions de citoyens qui souffraient de cette maladie. Un pays tel qu'un pays avancé en Europe peut faire un tel programme parce qu'ils ont des capacités économiques locales. Mais lorsque moi, en Egypte je le fais, pas moi, l'Etat égyptien fait accéder au traitement 55 millions [00:41:08 INCOMPREHENSIBLE] pour s'assurer de leur [...] et pour remédier au taux qui se trouvait dans le monde. Moi, je mentionne cela parce que si nous voulons parler d'ONG et de société civile, les sociétés civiles dépassent les 45 000 dans notre pays et elles jouent un rôle communautaire parfait. Et lorsque nous avons trouvé que la loi des ONG faisait l'objet de controverses, nous l'avons lancée une autre fois sur le tapis et nous avons dit "dites-nous ce que l'on peut ajouter parce que si nous parlons d'un pays, d'un état d'un tel volume, les ONG jouent un rôle important à l'ombre d'une conjoncture économique difficile, de même que sociale. Donc nous devons les écouter. Je veux dire que nous ne devons pas limiter les droits de l'homme en Egypte, avec toute l'estime des opinions des personnes mais les opinions des personnes, c'est une chose et la destruction de l'Etat est toute autre chose. J'espère bien qu'on ne soit pas loin de ce qui est arrivé dans la région auparavant, dans les pays. L'Egypte aurait dû trouver le même destin et moi, je crois ici que, qu'est-ce que vous auriez pu faire si l'Etat égyptien avait témoigné d'une guerre civile ? Je vous parle franchement et en toute transparence et directement j'ai dit cela lors de la première rencontre, il y a trois années au Parlement. J'ai dit cela et j'ai dit : faites attention à ce que les causes que nous témoignons chez nous, c'est complètement différent de ce que vous en réfléchissez. Et vous ne devez pas regarder avec vos propres yeux européens seulement [00:42:55 INCOMPREHENSIBLE], c'est-à-dire vous devez nous regarder avec vos yeux égyptiens et pas à travers des regards européens. Parce que sinon, vous serez injuste avec nous, et ce qui fait la réputation

internationale, ce sont les accusations, et tant qu'on n'a pas abordé le sujet des droits de l'homme, je ne veux pas parler plus longuement, parce que Monsieur le président a un ordre du jour chargé, mais je voudrais vous rassurer et je mets l'accent une autre fois, moi, de ma position, je n'accepte pas que l'opinion publique en Egypte où la majorité égyptienne refuse ma présence, et je continue. Peut-être est-ce la dixième fois que je dis cela aux Egyptiens mais je suis là par la volonté égyptienne et si cette volonté n'existe pas, alors je renonce à ma position. Monsieur le président, la parole est à vous. Oui, qui veut poser une question ?

Intervenant non identifié

Merci Monsieur le Président SISSI. Monsieur le président MACRON, bienvenue de nouveau. En réalité, la France, toujours pour nous, en tant que peuple égyptien, nous la regardons en tant qu'oasis de la démocratie et de la liberté, et nous admirons l'élection de Monsieur le président MACRON et par cet amour du peuple égyptien, nous avons passé en revue les médias et les événements récents en France, avec les gilets jaunes. Nous avons souffert vraiment lorsque nous avons vu quelques-uns qui avaient commis des actes de vandalisme à Paris ou dans d'autres villes françaises, mais aussi nous avons vu dans les rues également comment les manifestants et des centaines de personnes étaient traités, sans parler d'une personne qui est morte, mardi.

Monsieur le président MACRON, comment on va traiter les personnes qui ont été arrêtées, dans le cadre des droits de l'Homme ? Merci.

Emmanuel MACRON

Alors, sur le sujet, parce que je ne voudrais pas oublier votre question, j'ai donné une liste au président SISSI, et sur cette liste, il lui appartiendra désormais de regarder situation par situation. Donc, je n'attendais pas de réponse aujourd'hui. Sur le reste du sujet, je suis longuement revenu en répondant à la question précédente. Je vous remercie, Monsieur, pour vos mots pour la France mais au moins, vous aurez noté qu'en France, il est permis de s'exprimer librement. Parfois, les gens l'oublient, et ne s'en réjouissent pas suffisamment. Mais en France, on peut dire tout, parfois beaucoup contre le pays lui-même, je le regrette, mais on dit librement contre le pays, le président, le gouvernement. C'est la force d'une démocratie et donc vous avez eu accès à des images, des contestations et tout cela est bel et bon. Ensuite, il y a eu des manifestations, avec l'expression d'une colère de protestation, d'ailleurs de plusieurs colères qui se sont manifestées, et il y a dans notre pays une liberté qui est constitutionnellement garantie, qui est la liberté de manifester, et nous entendons bien la protéger parce que nous y tenons beaucoup. Lors de ces manifestations, dont vous avez constaté qu'elles n'ont jamais été interdites, des individus, des casseurs, des extrémistes se sont introduits et ils ont en effet parfois commis le pire des exactions, consistant à saccager des commerces, des bâtiments publics ou à mener des actes de violence à l'égard des forces de l'ordre ou d'autres personnes, et donc, de manière légitime, ils ont été interpellés, pas interpellés parce qu'ils disaient quelque chose, pas interpellés parce qu'ils pensaient quelque chose, interpellés parce qu'ils cassaient, parce qu'ils détruisaient, parce qu'ils s'attaquaient à d'autres citoyens ou aux institutions. Ils sont, conformément là aussi, à notre droit, jugés et donc, les procédures sont en cours. Certains, d'ailleurs, ont été relâchés en attente de leur jugement. Ils seront jugés pour que le droit s'exprime. C'est une bonne chose. C'est comme ça que les choses se feront. Mais je ne voudrais pas que soient confondus ici ou mélangés ces casseurs professionnels et ces groupes d'activistes extrêmes, qui seront punis comme le prévoit la loi qui a été voulue par le législateur, avec la protection des droits de la défense auxquels ils ont droit, que soient confondus ces derniers avec des concitoyens français qui manifestaient leur mécontentement, comme ils ont droit de le faire, parce que ça n'a rien à voir. Ensuite, comme vous, je déplore que 11 de nos concitoyens français aient perdu la vie durant cette crise. Je note qu'ils ont tous perdu la vie bien souvent en raison de la bêtise humaine mais qu'aucun d'entre eux, aucun, n'a été la victime des forces de l'ordre. Aucun. Je le dis bien parce que compte tenu de la nature de cette crise, de ce que la France vit depuis plusieurs semaines, c'est inédit. Je veux ici rendre hommage au professionnalisme des forces de l'ordre, dans ce contexte. Mais voyez, les sociétés contemporaines peuvent tout échanger et se parler librement. Ces échanges impliquent parfois de ne pas tout mélanger et de ne pas vouloir rapprocher peut-être trop rapidement une réalité et une autre.

Mathieu COACHE

Bonjour Messieurs les Présidents. Mathieu COACHE, *BFMTV*. Une question pour monsieur MACRON. Avez-vous déterminé si des blindés ou d'autres armes vendues par la France à l'Egypte ont été utilisées dans des opérations de maintien de l'ordre contre le peuple égyptien, des opérations violentes et malgré ces doutes récurrents sur les conditions d'utilisation de ces armes, est-ce que la France va continuer à en vendre à l'Egypte et plus précisément, est-ce que des négociations ont avancé sur la vente de plus d'avions *Rafale* ou de drones *Patroller* ? Je vous remercie.

Emmanuel MACRON

Sur votre premier point, les ventes d'armes que vous évoquez sont essentiellement concentrées sur la période 2010-2014. Elles sont toutes passées dans le cadre des procédures prévues par la France et la commission

2010-2014. Elles sont toutes passées dans le cadre des procédures prévues par la France et la Commission présidée par le Premier ministre, à des finalités militaires. Sur 200 interventions, à une reprise en 2013, l'utilisation d'un tel blindé a été identifiée. Elle a d'ailleurs donné lieu, sous le mandat précédent, à un échange et une clarification de la part des pouvoirs publics français. Il est très clair que, pour nous, l'utilisation de ces blindés est une initiation qui doit être exclusivement militaire et c'est clair entre nous. Pour tous les autres sujets militaires qui sont à discussion, dont vous avez d'ailleurs rappelé, pour quelques-uns, la nature, il n'y a aucune ambiguïté possible : ce sont des sujets pour défendre, protéger le territoire égyptien contre des ennemis venant de l'extérieur, et ils font partie de ce dialogue stratégique auquel nous tenons et sur lequel nous avançons. Il y a 24 Rafales qui ont été signés dans le cadre d'une commande, 23 ont d'ores et déjà été livrés, et nous poursuivons le travail, et il se poursuivra dans les prochains mois. Il n'y avait pas d'autres, d'autres sujets discutés sur ces points aujourd'hui entre le président SISSI et moi-même, si ce n'est l'exigence de partenariat en termes d'utilisation, mais aussi en termes de qualité du partenariat, de rapprochement entre nos forces et le partenariat opérationnel.

Abdel Fattah AL-SISSI (traduction de l'arabe)

Permettez-moi de vous mettre l'accent sur le fait que la police ne traite pas avec les manifestants, à travers les armes ou par force. Vous devez savoir cela parce que la manifestation, la manifestation ici en Egypte c'est un droit stipulé par la loi et la Constitution ne pourra pas empêcher cela. Mais nous demandons les gens, si jamais il y a des manifestations, qui, que ce soit dans le cadre des règles, à cet égard. Ça c'est un point. L'autre point je vous mets l'accent sur le fait que on n'a pas utilisé des blindés, pas seulement des blindés qui nous ont été fournis par la France, non pour la dissuasion des manifestants : non, on n'a jamais fait cela. Nous parlons de la période de 2011. Jusqu'à présent, il y a une période où l'anarchie, régnait en Egypte en 2011, 2012 et une partie de 2013, et j'espère bien que nous nous rappelant de cela. Mais même il y avait un traitement avec les éléments intégristes ou terroristes, ce n'était pas, on peut pas utiliser les armes contre un citoyen sans armes, que lorsque ces citoyens lèvent l'arme. Et c'est, ce sont des règles internationales. Je ne vous parle pas de la diplomatie, une réponse politique, non. Mais justement, nous utilisons l'arme contre les éléments terroristes extrémistes, et j'ai mentionné à Monsieur le Président un nombre, et je ne peux pas le citer maintenant parce que pour respecter les familles des martyrs et des blessés en Egypte. Nous parlons de grands nombres qui sont tombés lors de la confrontation : plus de 100 personnes, hommes ou femmes, ou même enfants, au cours de trois frappes dans les églises. 324 personnes qui ont été abattues en 10 minutes dans une mosquée. Mettez ceci à côté de cela, nous parlons d'une situation qui n'est présente que dans nos pays. Et malgré cela, je vous dis une autre fois, on ne peut pas utiliser les blindés contre les manifestants : impossible. Et j'espère bien que nous réviserons le passé. Je ne défends pas, mais je parle de principe : le droit de manifestation est un droit stipulé par la loi. La liberté d'expression, le droit de manifestation est stipulé par la loi et la Constitution. Je voudrais mettre l'accent sur cela. N'importe quel équipement de la France avant que nous tenons à cet égard. L'Etat français lui-même tient à ce que ses équipements soient utilisés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la protection de l'Etat. Et je voudrais vous rappeler que nous avons des frontières de 1200 km avec la Libye en commun. Comment on les sécurise, comment on sécurise ces frontières contre... ? Vraiment, on rassemble les terroristes de partout dans le monde pour qu'ils soient là-bas pour démarrer et nous porter atteinte à nous et les pays du voisinage, et porter atteinte aussi à la France et en Europe. Nous devons être sûrs que les équipements, les équipements ne peuvent pas être exploités contre les citoyens. Merci à vous et que nous souhaitons la bienvenue au président.